

## **SEANCE ORDINAIRE DU 26 MAI 2014**

### **ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du procès verbal du conseil municipal du 28 avril 2014.
2. désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)
3. désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (Commission Communale des Impôts Directs)
4. Rapport annuel du SDEA
5. Jobs d'été : création d'emplois saisonniers
6. Convention avec l'Association Foncière (AF)
7. Convention « barrière » avec la commune de Matzenheim
8. Compte-rendu de la commission Culturelle
9. Divers.

**Secrétaire de séance : Anny RIEGEL-SUR**

**Membres présents : Denis SCHULTZ, Anny RIEGEL-SUR, Jean-Paul BRUGGER, Pierre SCHNEIDER, Maurice WEIBEL, Stéphanie BOEHRER-KINTZ, Jean-François MAILLOT, Nathalie JACQUEMIN, Bruno KIENNERT, Amandine FAUVET, Laurent REINHOLD, Gwendoline HURSTEL, Luc SCHIMPF.**

**Membres excusés : Fabienne TUSSING, procuration à Anny RIEGEL-SUR  
Martine WALTER, pas de procuration**

**Le maire propose d'ajouter un point supplémentaire : composition du CCAS.**

**Point de l'ordre du jour N° 1.**

**Objet : Adoption du compte-rendu du conseil municipal du 28 avril 2014.**

Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

**Point de l'ordre du jour N° 2.**

**Objet : désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)**

Le maire fait savoir que le bureau du contrôle de légalité de la préfecture, contrôle des marchés publics, a signalé que la composition de la CAO, telle qu'elle a été adoptée par le conseil municipal le 4 avril dernier, est irrégulière car elle ne comporte que 3 membres titulaires et pas de membres suppléants, à désigner en nombre égal aux titulaires.

Sont élus comme membres de la Commission d'Appel d'Offre :

Président : le Maire,

membres titulaires : BRUGGER Jean-Paul, REINHOLD Laurent, SCHIMPF Luc,

membres suppléants : KIENNERT Bruno, RIEGEL-SUR Anny, JACQUEMIN Nathalie

**Adopté à l'unanimité**

### **Point de l'ordre du jour N° 3.**

#### **Objet : désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (Commission Communale des Impôts Directs)**

Le maire explique le rôle et le fonctionnement de la CCID, qui consiste essentiellement en un classement des logements sis sur la commune dans une grille selon leur surface et niveau de confort, classement qui détermine en partie les taxes foncières et d'habitation.

La commission se compose du maire, d'un adjoint délégué, de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants, dont certains doivent être propriétaires de bois et forêts, et d'autres doivent être domiciliés dans une autre commune mais être propriétaires sur Sand.

La commune doit proposer une liste de 24 personnes, parmi lesquelles le Directeur Départemental des Finances publiques retiendra 12 noms.

#### **Le conseil municipal propose les commissaires suivants :**

- propriétaires de bois et forêt : GOERGER Jean-Luc  
KRETZ Alphonse  
SCHNEIDER Christine  
GERHART Jérôme
- propriétaires non domiciliés à Sand : WIANNI Fabrice, de Kertzfeld  
WOEHREL Richard, de Kertzfeld  
STEPHAN Violette, de Herbsheim  
JEHL Isabelle, de Matzenheim
- propriétaires non ciblés : EUDELIN Marie-Josée, RISSER Pierre, BECHTEL Patrick, ROHMER Georges, FULGHERI Christian, ANDRES Benoît, MEYER Laurent, DOPPEL Jean-Jacques, BOOTZ Jean-Marc, RUMPLER Gérard, SCHROETTER Martin , GAUCKLER Isabelle, AMBS David, FRITSCH Materne, WALTER Henri, NELL Alain

**Adopté à l'unanimité**

### **Point de l'ordre du jour N° 4.**

#### **Objet : Rapport annuel du SDEA**

Le maire présente le rapport d'activités et perspectives du SDEA. Il est à disposition de chacun auprès du secrétariat.

### **Point de l'ordre du jour N° 5.**

#### **Objet : Jobs d'été : création d'emplois saisonniers**

Le Maire propose au Conseil Municipal de créer des emplois saisonniers pendant la période des vacances pour seconder les ouvriers communaux.

Les jeunes qui viendront en aide aux agents communaux pour les travaux d'arrosage, de fleurissement... à raison de 35 heures par semaine sont :

- M. Thomas EGLY du 14 juillet au 1er août, soit pendant trois semaines,
- et M. Loïc GOERUNG du 4 au 23 août, soit pendant trois semaines.

Il propose également d'engager Mlle Krystal WEBER du 21 juillet au 8 août (trois semaines) pour venir en appui des services administratifs, et notamment pour relancer le site internet de la commune.

**Adopté à l'unanimité**

**Point de l'ordre du jour N° 6.**

**Objet : Convention avec l'Association Foncière (AF)**

Le maire rappelle que la commune a fait construire une aire de rinçage et remplissage des pulvérisateurs pour les exploitants agricoles de la commune (rue d'Uttenheim).

La construction s'est faite sur un terrain appartenant à l'Association Foncière, loué à la commune par bail emphytéotique de 30 ans.

Il est nécessaire cependant de formaliser le montage financier et la mise à disposition de l'aire à travers une convention entre la commune et l'Association Foncière.

La convention (jointe à la présente délibération) est validée par le conseil municipal qui autorise monsieur le maire à la signer et à assurer le suivi de sa mise en oeuvre.

**Adopté à l'unanimité**

**Point de l'ordre du jour N° 7.**

**Objet : Convention « barrière » avec la commune de Matzenheim**

Le maire et Jean-Paul BRUGGER rappellent que lors de l'instruction du permis de construire des logements de la rue Staettacker, la commune de Matzenheim avait demandé que soit installée une barrière au bout de la rue de Matzenheim afin de faire respecter l'interdiction de circulation sur le chemin agricole qui se trouve dans la continuité de cette rue.

La barrière sera posée prochainement, la gestion des clés sera confiée à l'Association Foncière, les seules personnes autorisées à ouvrir la barrière étant les exploitants des parcelles proches du chemin. M. Maurice WEIBEL sera également dépositaire d'une clé afin de permettre à des intervenants (EDF, entretiens des voies ou cours d'eau...) de passer si nécessaire.

La décision des 2 communes de poser une barrière, ainsi que les modalités de gestion, sont détaillées dans la convention ci-jointe, qui est validée par le conseil municipal qui autorise monsieur le maire à la signer et à assurer le suivi de sa mise en oeuvre.

**Adopté à l'unanimité**

**Point de l'ordre du jour N° 8.**

**Objet : compte-rendu de la commission Culturelle**

Anny RIEGEL-SUR, en l'absence de Fabienne TUSSING, donne lecture du compte-rendu de la commission culture du 19 mai.

Le conseil municipal souhaiterait que M. KLEIN Stéphane de LTS participe à un prochaine conseil ou à une prochaine commission culture afin de présenter son projet d'animation pour la fête du village.

**Point de l'ordre du jour N° 9.**

**Objet : composition du Comité Communal d'Action Sociale (CCAS)**

Anny RIEGEL-SUR rappelle que les membres du CCAS issu du conseil ont été désignés le 4 avril 2014 :

**Président** : RIEGEL-SUR Anny

**Membres élus par le Conseil Municipal** : TUSSING Fabienne, WALTER Martine,  
JACQUEMIN Nathalie, REINHOLD Laurent

Les membres représentants des Associations à vocation sociale qui seront appelés à siéger au CCAS restaient à désigner par le Conseil Municipal.

Après concertation avec les organismes sociaux et les personnes concernées, la présidente propose de nommer :

- collègue « famille » : Mme Paula KLEIBER
- collègue « retraités » : Mme Josette BRUGGER
- collègue « handicapés » : Mme Pierrette SCHULTZ
- collègue « non discrimination » : Mme Sylvie MELIN

**Adopté à l'unanimité**

**Point de l'ordre du jour N° 9.**

**Objet : divers**

- Le comité régional du tourisme équestre propose de créer à Sand, à la chapelle St Materne, une étape de l'itinéraire de la **route équestre** des Vosges Centrales. L'aménagement se traduit par la mise en place d'une barrière, fournie par le comité et posée par la commune. Le comité propose de poser la barrière le long de la chapelle, ce qui ne convient pas au conseil (nuisances esthétiques surtout), qui propose qu'elle soit plutôt installée sous les arbres. L'emplacement exact sera vu en concertation.

- **Divers voirie** :

Nathalie JACQUEMIN signale que suite aux récents travaux le trottoir à l'angle des rues du Général Vix et de l'école est glissant en cas de pluie. Un courrier sera adressé à France Telecom afin de reprendre le trottoir.

Jean-Paul BRUGGER déplore un début de faïençage rue du Général Leclerc, là où l'entreprise n'avait pas jugé utile de décaisser. Il craint que le phénomène ne s'étende jusqu'en haut au carrefour. Les responsables du Conseil Général ont été informés, s'agissant d'une route départementale.

Le cadenas de la barrière menant à la déchetterie a été rempli de colle, un geste mal intentionné empêchant la fermeture de la barrière.

Suite à une question de Luc SCHIMPF, le maire rappelle l'historique des problèmes de stationnement rue de Benfeld, notamment entre les résidents du Parc du Châtelet et M. HERFELD. Un rappel à l'ordre sera fait si nécessaire.

Pierre SCHNEIDER souhaite savoir si un chemin piétonnier reliant la rue Staettacker à la rue de Strasbourg sera réalisé. Le projet a en effet déjà été évoqué et sera à étudier notamment avec l'Association Foncière, propriétaire du chemin que traversait cette voie piétonne.

Gwendoline HURSTEL rappelle le problème de la vitesse récurrent rue de Westhouse avec les véhicules descendant du pont.

- **Dates à retenir :**

- jeudi 5 juin : commission urbanisme
- mardi 10 juin : réunion Sandimètre
- dimanche 8 juin : marché aux puces
- samedi 14 juin : feu de la St Jean
- dimanche 15 juin : Kermesse Institut Mertian
- mardi 17 juin : commission culture 20 heures
- vendredi 20 juin : conseil municipal spécial élections sénatoriales
- samedi 21 juin : kermesse des écoles 11h30
- samedi 28 juin : 10h mairie conseil municipal des enfants
- dimanche 29 juin : 10 ans jumelage en Allemagne.
- mardi 1er juillet : conseil municipal
- samedi 5 juillet : visite du ban, rendez-vous à vélo devant la mairie à 14h
- samedi 12 juillet : fête nationale et feu d'artifice
- jeudi 4 septembre : conseil municipal
- dimanche 21 septembre : fête du village
- mardi 14 octobre : conseil municipal
- jeudi 2 décembre : conseil municipal
- dimanche 14 décembre : fête des aînés

Le conseil municipal est clos à 21h30